

Les parents comptent



La participation des parents signifie

- *Faire de l'apprentissage une partie importante de la journée de votre enfant*
- *Appuyer l'apprentissage de votre enfant à la maison et à l'école*
- *Participer aux activités de la classe et à la vie de l'école et de la communauté*

La participation des parents contribue à la réussite de leurs enfants à l'école

Lorsque les parents participent à l'éducation de leurs enfants, tout le monde y gagne – les élèves, les parents, le personnel enseignant, les écoles et les communautés. Les bonnes écoles deviennent des lieux encore plus propices à l'enseignement et à l'apprentissage, et le rendement des élèves s'en trouve souvent amélioré.

Faciliter la participation des parents dans les écoles de l'Ontario

Les Subventions pour la participation et l'engagement des parents de l'Ontario encouragent la participation des parents à l'échelle locale, régionale et provinciale. Elles visent à les amener à appuyer en plus grand nombre le rendement et le bien-être des élèves. Ces subventions sont de deux types :

Subventions pour la participation et l'engagement des parents destinées aux conseils d'école

Ces subventions ont pour but d'aider les parents à cerner les obstacles qui, dans leur communauté scolaire, les empêchent de participer à l'apprentissage de leurs enfants, et à trouver des solutions locales qui permettront à davantage de parents de s'impliquer. Ces obstacles peuvent comprendre le manque de familiarité avec le système d'éducation de l'Ontario, des problèmes de communication en raison de la langue, le fait de vivre dans des conditions de pauvreté ou loin de l'école.

Subventions pour la participation des parents destinées aux projets régionaux et provinciaux

Ces subventions appuient les initiatives qui visent à améliorer l'engagement des parents dans l'éducation financée par les fonds publics, afin de soutenir la réussite et le bien-être des élèves dans la province ou dans une région donnée. Elles financent des projets qui aident à créer un climat accueillant dans les écoles et les conseils scolaires et qui offrent aux parents des possibilités d'enrichir leurs connaissances et leurs compétences pour qu'ils puissent mieux contribuer à la réussite des élèves.

Pour en savoir plus, visitez :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/reaching.html>

Ressources et informations pour les parents

Les parents d'élèves des écoles élémentaires et secondaires trouveront quantité de ressources et d'informations à la page ontario.ca/siteparents. On y explique le système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario **dans de nombreuses langues**. On y donne aussi des informations pouvant intéresser les parents dont les enfants sont en bas âge.

Parents de poupons, de bambins et d'enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire :

- Renseignez-vous sur les services de garde d'enfants ainsi que sur les programmes pour la petite enfance à ontario.ca/gardedenfants;
- Apprenez-en plus sur la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein pour les enfants de quatre et de cinq ans à ontario.ca/maternellejardindenfants.

Parents d'élèves inscrits à l'école élémentaire :

- Consultez des ressources conçues pour aider les enfants dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, en français, en anglais et dans d'autres langues, à ontario.ca/siteparents.

Parents d'élèves inscrits à l'école secondaire :

- Renseignez-vous sur la Stratégie visant la réussite des élèves, qui englobe une variété d'initiatives et de ressources mises en place dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario. Cette stratégie aide les élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à réussir par la suite dans la voie de leur choix (formation en apprentissage, études collégiales ou universitaires, transition vers le marché du travail ou bien vers la vie dans la collectivité). Visitez ontario.ca/reussitedeseleves.

À la maison, à l'école et dans la communauté... les parents comptent!

ontario.ca/siteparents

accompagner chaque enfant
appuyer chaque élève

 Ontario

Les parents comptent



La participation des parents contribue à la réussite de leurs enfants à l'école

Avantages pour les parents et les élèves

Les parents influencent beaucoup l'attitude qu'ont leurs enfants à l'égard de leur apprentissage à l'école et de leur réussite future. Lorsque les parents participent à l'apprentissage de leurs enfants, depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'école secondaire, ils les aident à prendre un bon départ à l'école et dans la vie. Voici les avantages d'une telle participation pour les élèves et les parents :

- de meilleurs résultats scolaires;
- une attitude plus positive à l'égard de l'école;
- des devoirs faits de façon plus appliquée;
- des taux plus élevés d'obtention du diplôme d'études secondaires;
- une meilleure assiduité scolaire;
- moins de problèmes de comportement;
- des occasions pour les parents de participer à la vie de leur école et de leur communauté;
- un avenir plus brillant pour les élèves à l'école et dans la vie.

Conseils aux parents

Un parent intéressé est un parent engagé. Voici quelques idées que vous pourriez mettre en pratique pour participer davantage à l'éducation de vos enfants, de la petite enfance jusqu'à la 12^e année.

- **Montrez votre intérêt** : posez des questions sur ce qui s'est passé à l'école pendant la journée. Cela crée un dialogue permanent avec votre enfant et vous prépare à prendre des décisions ensemble à mesure qu'il grandit.
- **Créez une atmosphère favorable à l'apprentissage** : encouragez votre enfant à adopter un horaire régulier pour faire ses devoirs et à limiter ses distractions. Décidez avec lui du temps qu'il pourra passer au téléphone ou à l'ordinateur, ou à se détendre en jouant à des jeux électroniques.

- **Aidez votre enfant à faire ses devoirs** : parlez à son enseignante ou à son enseignant pour savoir ce que vous pouvez faire de votre côté pour aider votre enfant à la maison. Selon l'âge de votre enfant, aidez-le à fixer des priorités pour les devoirs et les activités parascolaires, les travaux ménagers, les loisirs et l'emploi, s'il travaille.
- **Assistez aux rencontres avec les enseignants** : entendez-vous avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant sur les meilleures façons de répondre aux besoins d'apprentissage de votre enfant.
- **Participez** : impliquez-vous autant que possible – soirée d'information des parents, bénévolat, activités sociales et sportives, conseil d'école ou comité de participation des parents de votre conseil scolaire.
- **Informez-vous** : tenez-vous au courant de ce qui se passe en classe, à l'école et dans la communauté scolaire.

Vous pouvez participer à l'éducation de votre enfant sans pour autant suivre tous ces conseils. À vous de choisir ceux qui vous conviennent.

À la maison, à l'école et dans la communauté ... les parents comptent!

ontario.ca/siteparents

accompagner chaque enfant
appuyer chaque élève

 Ontario